Les collections pédagogiques des établissements de Reims, Valenciennes et Dijon

Nelly Vi-Tong

Les sources dédiées à la création, au financement et au fonctionnement des académies d'art et des écoles de dessin en province, sont nombreuses : les procès-verbaux, les correspondances, les règlements, les rapports officiels, les listes d'élèves et la presse locale proposent un récit institutionnel foisonnant pour chaque établissement. Cependant, l'épais matériau archivistique associé à ces institutions reste peu loquace quant aux pratiques didactiques des enseignants et aux supports d'apprentissage proposés aux élèves. Les travaux de Marianne Clerc, d'Aude Henry-Gobet et de Marjorie Guillin, les réflexions d'Anne Perrin Khelissa et d'Émilie Roffidal, tout comme les expositions consacrées à l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille et à la Société des beaux-arts de Montpellier¹, ont pourtant démontré la richesse des fonds pédagogiques entretenus dans les établissements de province. Enrichies avec patience par les fondateurs des académies et des écoles de dessin, souvent grâce au soutien des édiles locaux, ces collections de dessins, d'estampes, de peintures, de plâtres et de sculptures, ont nourri la culture visuelle de plusieurs générations de jeunes artistes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Marianne Clerc, Jean-André Treillard (1712-1794), Peintre dauphinois, Grenoble 1995. Aude Henry-Gobet, Une sociabilité du dessin au XVIII^e siècle: artistes et académiciens à Rouen au temps de Jean-Baptiste Descamps, 1715-1791, thèse inédite, Université Panthéon Paris I, 2008. Marjorie Guillin, « L'anéantissement des arts en province? » L'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse au XVIII^e siècle (1751-1793), thèse inédite, Université Toulouse-II Le Mirail, 2013. Marseille au XVIII^e siècle. Les années de l'Académie de peinture et de sculpture 1753-1793, éd. par Luc Georget et Gérard Fabre, cat. exp. Marseille, Musée des Beaux-Arts de Marseille, Marseille 2016. Le musée avant le musée La Société des beaux-arts de Montpellier (1779-1787), éd. Michel Hilaire et Pierre Stépanoff, cat. exp. Montpellier, musée Fabre, Montpellier 2017. Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, « Un creuset artistique et patrimonial à redécouvrir Les collections des écoles de dessin et des académies d'art du XVIII^e siècle », dans In Situ Revue des patrimoines, 43, 2021, p. 1-19. Participez à la vie des académies d'art... Portes ouvertes de 9 à 90 ans, exposition virtuelle du programme de recherche ACA-RES sur Les académies d'art et leurs réseaux dans la France préindustrielle, éd. par Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, 2020, URL: http://acares.univ-tlse2.fr/#Plan_de_l'exposition [dernier accès: 24.10.2022].

Les musées des beaux-arts d'Orléans, de Montpellier et de Marseille, le musée Paul-Dupuy de Toulouse ou encore les bibliothèques municipales de Rouen et de Lille font partie de ces établissements qui conservent encore le souvenir des fonds pédagogiques associés aux académies et écoles de dessin de leurs villes.

Cependant, les méthodes d'enseignement des professeurs restent peu documentées et seuls quelques corpus dessinés et gravés, inventaires et rares échanges épistolaires donnent un aperçu, ténu, de l'éducation artistique proposée aux jeunes élèves. Il s'agit souvent de listes laconiques et non datées, de dons ou de legs brièvement mentionnés dans les registres des établissements et d'états succincts dressés à la Révolution française. Les exemples de Reims, de Valenciennes et de Dijon font, à cet égard, figure d'exception. Les inventaires complets et minutieux, les correspondances et les fonds d'arts graphiques qui leur sont associés donnent un aperçu détaillé des enseignements et supports d'étude dévolus aux premières années d'apprentissage du dessin dans trois grandes villes de province au XVIIIe siècle.

L'inventaire Lelarge de l'école de dessin de Reims²

En 1746, Jean-Louis Lévesque de Pouilly (1691–1751), lieutenant des habitants de Reims, suggère aux échevins de la ville d'ouvrir une école de dessin. La municipalité accueille favorablement cette proposition³. Deux ans plus tard, Antoine Ferrand de Monthelon (1686–1752), peintre parisien et professeur à l'Académie de Saint-Luc, est recommandé par Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville (1680–1760) pour enseigner dans le nouvel établissement⁴.

Dans sa correspondance avec les édiles de la ville, Antoine Ferrand de Monthelon évoque ses tableaux, ses modèles en plâtre – la plupart d'après l'antique – et sa collection de dessins. Composée de huit mille feuillets exécutés à la main, cette dernière doit permettre d'enseigner « depuis un œil jusqu'à une figure entière ». Elle a également vocation à démontrer les principes d'architecture et à illustrer l'étude du paysage, des ornements ou des animaux⁵. Certainement commencée par son père, le peintre miniaturiste Jacques-Philippe Ferrand de Monthelon (1653–1732)⁶, cette collection, léguée à la municipalité rémoise en 1752 pour l'usage de l'école, mêle des feuilles italiennes,

² Nelly Vi-Tong, « L'école de dessin de Reims », dans *Les papiers d'ACA-RES*, *Brefs historiques*, accessible sur le site internet du programme ACA-RES, 2019, URL: https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3273/files/2019/06/vi-tong-2019-1.pdf [dernier accès: 16.02.2023].

³ Archives municipales de Reims FAR 102, 25 avril 1746, Proposition de création d'une école de dessin à Reims, f°256 r°-257 r°.

⁴ Archives municipales de Reims, Carton 693, liasse 21-bis supplément I, 22 mars 1748, Lettre de Dezallier d'Argenville au magistrat Lévesque de Pouilly.

⁵ Archives municipales de Reims, Carton 692, liasse 19, 10 mars 1748, Lettre de Ferrand de Monthelon à Lévesque de Pouilly.

⁶ Victor Advielle, « Histoire des écoles de dessin d'Arras », dans Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, t. V, Paris 1881, p. 261-267.

allemandes et françaises. Les archives communales de Reims s'attardent sur la contestation du legs par la famille de l'artiste⁷ mais ne détaillent pas la composition exacte de cet ensemble progressivement enrichi par des achats, des études d'élèves et les dons d'estampes d'Antoine-Rigobert Mopinot de la Chapotte (1717-1793) et de Dazincourt, lieutenants colonels d'Infanterie au Régiment de Normandie⁸. Il faut attendre un incident, en 1768, pour que la municipalité ordonne à l'échevin Lelarge de dresser un inventaire des collections, lorsque le professeur Jean-François Clermont (1717-1807) dit Ganif⁹, tente de vendre plusieurs portefeuilles de l'école de dessin à des marchands itinérants durant la foire de Pâques¹⁰. Très détaillé, l'inventaire Lelarge, terminé en 1770, propose une recension de cent cinquante-six tableaux à l'huile, cent soixante-dix modèles en marbre, terre cuite ou plâtre, deux mille trois cent soixante-quinze estampes et quatre mille deux cent soixante-quatorze dessins¹¹. Registre complet notifiant pour chaque composition le nom de l'artiste et/ou du graveur ainsi que les dimensions des œuvres, ce document offre une vision unique et organisée du matériel pédagogique d'une école12. Il révèle également les recherches de Ferrand de Monthelon qui s'était appliqué à composer des esquisses pour l'élaboration d'un mannequin destiné à l'étude des draperies¹³.

L'analyse des fonds pédagogiques mentionne de nombreux tableaux d'histoire et portraits peints dont plusieurs sont donnés à Le Brun, Galloche, Lanfranco ou encore à l'école de Rubens. Parmi les plâtres apparaissent divers fragments anatomiques, des académies moulées ainsi que des figures empruntées à l'antique. Cependant, ce sont surtout les estampes, contre-épreuves et dessins, répartis en trente-six portefeuilles, qui documentent, en particulier, les supports d'apprentissage proposés aux jeunes Rémois. Il s'agit de nombreuses études de principes, de fragments de corps, de têtes, d'académies, d'écorchés,

⁷ Archives municipales de Reims, FAR 103, Observations et propositions que font Messieurs les Lieutenants Gens du Conseil et Échevins de la Ville de Reims légataires universels de feu Monsieur Antoine Ferrand de Monthelon professeur des Écoles de dessein de ladite Ville, sur les prétentions du sieur Barge dans la succession dudit sieur Ferrand de Monthelon son aïeul.

⁸ Archives municipales de Reims, FAR 108, 2 septembre 1760, Remerciements dons d'estampes, f°229 r°.

⁹ Clermont est reçu professeur à l'Académie de Saint-Luc en 1753 et expose régulièrement au Salon jusqu'en 1762. Il s'adonne également à la gravure en se faisant d'abord l'interprète d'autres artistes dont Noël-Nicolas Coypel (1690-1734) et Nicolas Lancret (1690-1743) avant de publier ses propres sujets à l'eau forte. Nelly Vi-Tong, Les académies de l'école de dessin de Dijon. Dessiner le modèle humain en France au XVIII^e siècle, t. I, thèse inédite, Université de Bourgogne, 2020, p. 250-252.

¹⁰ Archives municipales de Reims, Carton 693 liasse 21-bis Sup. I, 15 avril 1768, Procès-verbal de descente chez un marchand d'estampes, portefeuilles pour savoir d'où viennent trois cartons remplis d'estampes côtés et paraphés provenant du dépôt de l'école de dessin. Le tout a été rendu à la Ville.

¹¹ Louis Paris, Le livret du Musée de Reims suivi des notices sur l'École de Reims, Reims 1845, p. 12.

¹² Archives municipales de Reims, carton 693-21-bis sup II, Inventaire des tableaux qui sont dans l'École du dessein de la ville de Reims par numéro avec le sceau apposé à côté fait par moi Lelarge conseiller échevin et commissaire nommé du conseil à cet effet et finit en janvier Mil Sept cent soixante et dix, 61 f°.

¹³ Musée des Beaux-Arts de Reims, vingt-sept études de mannequin et de fragments de mannequin, inv. 795.1.4483 à 795.1.4499.

de modèles d'animaux, d'architecture et d'ornements¹⁴. Les feuilles et modèles hérités de ces collections pédagogiques se trouvent aujourd'hui dispersés entre le musée des beaux-arts et la bibliothèque municipale de Reims qui possède également trois recueils inédits15 de compositions signées et exécutées à la sanguine, pierre noire et aux trois crayons¹⁶. Indépendantes des collections de l'école de dessin, ces études du professeur Clermont, comprennent des portraits, des compositions animalières, des sujets d'histoire, des paysages et des ornements ainsi qu'un ensemble de soixante-seize académies dessinées pour certaines d'après Jean Jouvenet (1644-1715), Carle Van Loo (1705-1765), Edme Bouchardon (1698-1752) et Jean-Jacques Lagrenée (1739-1821)17. Il est difficile de déterminer la destination de ces académies. Clermont a pu les envisager comme des supports à l'enseignement mais il a pu aussi les exécuter dans un but commercial¹⁸. En effet, il semble avoir traité à plusieurs reprises avec les frères Terry, marchands itinérants, auxquels il tente de vendre en 1768 des portefeuilles d'estampes subtilisés à l'école de dessin¹⁹. Les raisons qui ont poussé Clermont à commettre ce forfait n'apparaissent pas dans les archives. Peut-être sont-elles imputables à des émoluments jugés trop modestes par le professeur dont la rétribution annuelle, d'un montant de mille cinq cent livres, doit également servir au financement des pensions pour les élèves démunis et aux récompenses pour les concours²⁰. Il apparaît que le professeur reste durablement en affaire avec les commerçants Terry puisqu'en 1782, ces derniers cèdent plusieurs de ses études de têtes à l'Académie de peinture et de sculpture de Valenciennes²¹.

Le registre de gravures de l'Académie de peinture et de sculpture de Valenciennes

Créée en 1785, l'Académie de peinture et de sculpture de Valenciennes s'assujettit rapidement à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris²². Un an plus tard, elle établit

¹⁴ Archives municipales de Reims, carton 693-21-bis sup II, *Inventaire des tableaux qui sont dans l'École du dessein de la ville de Reims par numéro* [...].

¹⁵ Bibliothèque municipale de Reims, inv. Est. Recueil 24, Res Alt 22 et Res Alt 24.

¹⁶ Nous envisageons de revenir plus longuement sur les recueils de Clermont pour lesquels nous préparons un catalogue et une biographie.

¹⁷ Bibliothèque municipale de Reims, inv. Est. Recueil 24, feuillets n°36, 45, 53, 54.

¹⁸ Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 252.

¹⁹ Archives municipales de Reims, Carton 693 liasse 21-bis Sup. I, 15 avril 1768, *Procès-verbal de descente chez un marchand d'estampes* [...].

²⁰ Archives municipales de Reims, FAR 109, 22 août 1763, *Prix distribués aux élèves des Écoles de Mathématiques et de dessin*, f°124 v°-125 r°, 19 novembre 1764, Appointements de Mr. Clermont, f°180 v°.

²¹ Archives municipales de Valenciennes, GG 121, 30 mai 1787, Henry Terry et frère fourni pour le compte de l'Académie de Valenciennes les dessins au crayon ci-après détaillés.

²² Archives municipales de Valenciennes, GG 121, Statuts de l'Académie de Peinture et de Sculpture de Valenciennes, plaçant l'Académie sous la protection du Directeur Ordonnateur général des Bâtiments du roi et sous la direction de l'Académie Royale de Peinture, proposés par le comte d'Angivillers le 12 février

un registre de ses recueils pédagogiques et de ses quelques neuf cent modèles gravés parmi les quels se trouvent plus de cinquante études de principes, quelques cent quatre-vingt têtes, une cinquantaine de fragments anatomiques et environ cent trente académies d'hommes, de femmes et d'enfants d'après Bouchardon, Van Loo ou encore François Boucher (1703-1770)²³. L'intention qui a présidé à la composition de ce registre tenant le compte exact de ses compositions était peut-être de prouver le soin et l'application avec lesquels les modèles étaient sélectionné. L'inventaire valenciennois recense une à une les estampes de la collection pédagogique, précisant généralement pour chaque composition le nom du dessinateur et celui du graveur. Document associé aux prémices de l'académie valenciennoise, ce registre illustre la variété des modèles gravés et les orientations didactiques proposées par l'établissement. Il est à noter que plusieurs modèles, notamment parmi les académies gravées, sont mentionnées en plus de dix exemplaires laissant supposer que l'Académie de Valenciennes a pu anticiper les éventuelles pertes et destructions de ses modèles, dues à l'usage répété et à la manipulation peu précautionneuse des élèves. Le musée des beauxarts de Valenciennes conserve bien quelques académies dessinées qui peuvent avoir été copiées d'après ces fonds. C'est le cas de deux feuilles dessinées à la sanguine, l'un d'après Van Loo et l'autre d'après Bouchardon²⁴. Cependant l'ensemble des collections de l'académie valenciennoise ne paraît pas avoir été conservé et l'inventaire dressé en 1800 ne mentionne que très laconiquement un « grand portefeuille de deux cent gravure rouge de différentes grandeur » accompagné de deux cent autres « vieilles » estampes rouge collées sur carton²⁵. Le cas dijonnais est en revanche plus documenté.

Les inventaires et collections pédagogiques de l'école de dessin de Dijon

L'école de dessin de Dijon, créée en 1766 à l'initiative de François Devosge (1732-1811) et soutenue par les Élus des États de Bourgogne²⁶, se dote d'une importante collection de

et approuvés par le Conseil particulier le 25 mai 1785. Gaëtane Maës, « L'Académie de peinture et de sculpture de Valenciennes », dans Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques, accessible sur le site internet du programme ACA-RES, 2017, URL: https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/maes-valenciennes-2017.pdf [dernier accès:16.02.2023].

²³ Archives municipales de Valenciennes, T 3 Sup. 1, Registre pour servir à l'enregistrement des gravures, dessins & autres de ce genre qui appartiennent à l'académie de peinture et de sculpture de la ville de Valenciennes, 1786, 139 fol.

²⁴ Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, inv. D.56.157 et D. 56.159.

²⁵ Archives municipales de Valenciennes, D 6-7, Registre contenant inventaire du mobilier et des papiers de l'hôtel de ville et autres appartenant à la ville de Valenciennes.

²⁶ Archives départementales de Côte-d'Or, C 3216, 24 décembre 1766, Il sera accordé au Sr. Devosge 600 livres pour l'année 1767 seulement lorsque l'utilité de son École gratuite aura été reconnue sauf à statuer à un encouragement plus considérable pour 1768, si le cas échet et pour les années suivantes, lorsqu'il aura été acquis que l'utilité de cette École est permanente, f° 62 r°. Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 34–35. Id., « L'École de dessin de Dijon », dans Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques, accessible sur le

modèles. Ce n'est que dix-sept ans plus tard que les édiles de la ville accordent à l'établis-sement un financement annuel de 400 livres, destiné à enrichir les fonds des ouvrages, des dessins et des gravures nécessaires à l'instruction des élèves²⁷. En 1790, à la demande de la commission départementale de Côte-d'Or, François Devosge, directeur et unique professeur de l'établissement, produit un état des plâtres et tableaux acquis grâce à ces subsides. De son propre aveu, Devosge concède n'avoir conservé aucune quittance relative aux achats destinés à augmenter et enrichir les fonds pédagogiques²⁸. Certains modèles, comme les six académies exécutées à l'huile sur toile acquises en 1773 auprès du peintre Pierre-Bernard Morlot (1716–1780), sont cependant renseignés dans les archives départementales de Côte-d'Or²⁹. Ces nus peints, aujourd'hui disparus, ont enrichi les collections pédagogiques tout comme les bosses adressées par les élèves de Devosge en résidence à Rome ou Paris³⁰. C'est le cas du *Laocoon* de la collection d'Anton Mengs (1728–1779) que le sculpteur Antoine-Henri Bertrand (1759–1834) envoie à Dijon, en 1786³¹.

Les collections du cabinet de Devosge, tout comme le contenu de sa bibliothèque, sont en partie connues par divers inventaires, rédigés entre la fin du XVIII° siècle et 1850³². L'un d'eux, de la main de François Devosge, non daté et inédit, énumère près de cinq cent modèles en plâtre, dont plusieurs antiques, fragments anatomiques et sujets offerts dans les années 1770 par Étienne-Pierre-Adrien Gois (1731–1823), sculpteur et professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture. La présence de quelques autres modèles, moulés d'après des œuvres de Luc Breton (1731–1800), professeur de dessin à Besançon, laisse envisager que François Devosge est aussi en relation avec

site internet du programme ACA-RES, 2017, URL : https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/vi-tong-2017.pdf [dernier accès : 16.02.2023].

²⁷ Archives départementales de Côte-d'Or, C 3693, 29 décembre 1783, Délibération et règlement de MM. les Élusgénéraux des États de Bourgogne, Concernant l'École publique et gratuite de Dessin, établie dans la ville de Dijon, par les élus généraux de la Province, sous la protection de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, Defay Dijon, 1783, art. 12, p. 6.

²⁸ Archives départementales de Côte-d'Or, L 1095, 22 septembre 1790, Lettre de Devosge à Gautherin, Président du Commissariat.

²⁹ Archives départementales de Côte-d'Or, C 3226, 5 janvier 1773, Au Sieur Morlot, peintre, 600 livres pour le prix de six tableaux d'académie destinées à l'usage des Élèves de l'École gratuite établie à Dijon, f°24 r°.

³⁰ Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 143-147.

^{31 13} septembre 1786, Lettre de Bertrand à Devosge dans Christine Lamarre, Sylvain Laveissière et. al., Les prix de Rome des États de Bourgogne. Lettres à François Devosge 1776-1792, Dijon 2003, p. 217.

³² Archives départementales de Côte-d'Or, L 1095, État des Études particulièrement destinées à l'usage des Élèves de l'Académie de Dessein, Peinture et Sculpture de Dijon, et acquises par le Professeur pour augmenter son Cabinet, avec leur prix y compris leur frais de transporte emballage, &c, septembre 1790, n. p., 42 J 11, [c 1790-1800], Noms des models de Mr Devosge, n. p., 32 T 4, 1er juillet 1812, État estimatif des estampes dans la manière du crayon, des desseins et des plâtres appartenant à M. Devosge et qui sont nécessaires pour l'instruction des Élèves de l'École spéciale de dessin, peinture et sculpture de Dijon, ledit état formé par nous, soussignés, professeurs de dessin et de sculpture de cette école, n. p. Archives municipales de Dijon, 4 RI-22 Inventaire après décès de Mons. Devosge - Extrait pour la ville de Dijon, du 14 décembre 1850, Legs Devosge 1850-1864.

son homologue franc-comtois³³. Un autre inventaire, dressé en 1811, par les professeurs Jean-Claude Naigeon (1753-1832), Nicolas Bornier (1762-1829) et Claude Saintpère (1771-1854), successeurs de Devosge à l'école de dessin, permet également d'appréhender l'état des fonds dijonnais. Cependant, ce document ne détaille guère que les plâtres de l'école; les dessins et les estampes, rangés en portefeuilles, font seulement l'objet d'un décompte sommaire mentionnant deux cent cinq études de principes, cent vingt-sept têtes, cent neuf études de pieds et de mains ou encore cent quatre-vingtcinq académies gravées et cent trente-sept académies dessinées³⁴. Écartés, en 1812, des collections pédagogiques sur ordre de Timoléon de Cossé-Brissac (1775-1848), préfet de Dijon³⁵, qui leur reproche de « corrompre le goût »³⁶, les modèles employés sous l'Ancien Régime passent dans la collection d'Anatole Devosge (1770-1850), fils de François, qui les lègue finalement à la ville de Dijon en 185037. Une partie de ces fonds est maintenant conservée au musée des beaux-arts de Dijon38. Ces collections comprennent environ soixante-dix études d'antiques, quelques soixante-cinq dessins d'ornement et cent quarante académies dessinées³⁹. Les modèles gravés, si nombreux à figurer dans les cartons de l'inventaire de 181240, se limitent aujourd'hui à une vingtaine de feuillets, dont plusieurs études féminines tirées d'après Louis Jean François Lagrenée (1725-1805), et quelques académies d'homme de Bouchardon⁴¹.

Le fonds de l'école de dessin révèle les orientations et supports pédagogiques proposés par le professeur Devosge avec une inclinaison marquée pour les Modernes. La collection d'académies dessinées présente ainsi une dizaine de dessins et contre-épreuves d'après Van Loo ou Charles-Joseph Natoire (1700–1777), tandis que d'autres feuilles sont copiées d'après Laurent Pécheux (1729–1821) et que plusieurs études présentent la signature de François Devosge. À cet ensemble s'ajoutent diverses études d'élèves dont plusieurs nus de Pierre-Paul Prud'hon (1758–1823) ou Naigeon qui ont certainement servi de modèles

³³ Archives départementales de Côte-d'Or, 42 J 11, [c 1790-1800], Noms des models de Mr Devosge.

³⁴ Archives départementales de Côte-d'Or, 32 T 4, 1^{er} juillet 1812, État estimatif des estampes dans la manière du crayon, des desseins et des plâtres appartenant à M. Devosge [...].

³⁵ Archives départementales de Côte-d'Or, 32 T 4, 7 juin 1813, Lettre de Cossé-Brissac Préfet de Dijon à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur. 32 T 5, 5 novembre 1813, Lettre de Cossé-Brissac Préfet de Dijon à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

³⁶ ADCO 32 T 5, 5 novembre 1813, Lettre de Cossé-Brissac Préfet de Dijon à son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

³⁷ L'Art des collections bicentenaire du Musée des Beaux-Arts de Dijon, du Siècle des lumières à l'aube d'un nouveau millénaire, éd. par Emmanuel Starcky et Sophie Jugie, cat. exp. Dijon, musée des Beaux-Arts de Dijon, Dijon 2000, p. 92.

³⁸ Laure Chabane, Inventaire de la collection Devosge, Dijon 2000, p. 34-41.

³⁹ Site internet Académie/Académies Apprendre à dessiner dans l'Europe des Lumières : l'École de dessin de Dijon, URL : http://tristan.u-bourgogne.fr/Academie/index.php?page=accueil/accueil [dernier accès:16.02.2023].

⁴⁰ Archives départementales de Côte-d'Or, 32 T 4, 1er juillet 1812, État estimatif des estampes dans la manière du crayon, des desseins et des plâtres appartenant à M. Devosge [...].

⁴¹ Musée des Beaux-Arts de Dijon, sans numéro.



1 Louis Baillot, Académie d'homme debout accoudé sur un support, 1786, pierre noire et rehauts de blanc sur papier, 61 × 40 cm, Dijon, musée des beaux-arts de Dijon, inv. DEV 10-1-47

aux autres étudiants de l'école de dessin⁴². Une feuille de Louis Baillot⁴³ (fig. 1), contresignée par le sculpteur Charles-Antoine Bridan (1730–1805) et datée de 1786, a été exécutée à l'Académie royale de peinture et sculpture de Paris⁴⁴, fréquentée entre 1773 et 1792 par une trentaine d'élèves de l'école dijonnaise, partis rejoindre la capitale afin de perfectionner leur pratique⁴⁵. Autre moyen d'enrichissement des collections, les lauréats du prix qui, à partir de 1776 et tous les quatre ans, pensionnés en Italie, doivent adresser un tribut à la Bourgogne, tableau ou sculpture en marbre dont le sujet leur ait imposé⁴⁶.

⁴² Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 80-86, 89-91, 102, 108-116.

⁴³ Musée des Beaux-Arts de Dijon, inv. DEV 10-1-47.

⁴⁴ Cat. exp. Dijon, 2000, (note 39), cat. A 31 (Sylvain Laveissière).

⁴⁵ Nelly Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 165–179.

⁴⁶ Archives départementales de Côte-d'Or, C 3693, 1er juin 1776, Délibération de MM. les Élus-généraux des États de Bourgogne, portant règlement, pour la distribution du Prix extraordinaire, consistant en une pension

L'ensemble de ces œuvres constituent le premier fonds du musée de Dijon. Ouvert au public en 1787, ce dernier se compose à l'origine du salon Condé et de la salle des Statues. Le Salon Condé, destiné à abriter un cycle de de tableaux peints dédié aux grandes victoires de la famille Condé⁴⁷, ne reçoit que les toiles du peintre Bénigne Gagneraux (1756-1795), composées d'après la Bataille de Sénef et le Passage du Rhin. La salle des Statues avait, quant à elle, vocation à accueillir les marbres exécutés par les pensionnaires des États de Bourgogne ainsi que des plâtres acquis à Rome. Enrichi à la Révolution française par les œuvres saisies dans les maisons religieuses et demeures des aristocrates, et augmenté dès 1797 par la création d'un cabinet des estampes, ce musée devint un lieu d'étude pour les élèves de l'école de dessin. La proximité entre l'école de dessin et le musée permet aux élèves d'enrichir leur pratique. Il s'agit du premier et seul musée de France à être associé au fonctionnement d'une école de dessin⁴⁸. Il offre à Devosge l'occasion d'améliorer son enseignement, dispensé directement, devant les statues, moulages et tableaux. Alors qu'il pose le modèle, le professeur compare les effets de la carnation aux peintures et le jeu des muscles aux antiques. L'étude directe des œuvres est aussi l'occasion de raviver l'émulation et de diversifier l'enseignement. Devosge peut ainsi, au cours d'une même leçon mettre en parallèle la nature, l'antique et la peinture proposant alors à ses élèves un enseignement riche et complet⁴⁹.

La comparaison entre les inventaires de Reims, Valenciennes et Dijon révèle une prédilection marquée pour les académies dessinées, notamment celles de Van Loo dont les nus ont été gravés par Beauvais, la veuve Chéreau, Gabriel Huquier (1695–1772), Louis-Marin Bonnet (1743–1793) ou Gilles Demarteau (1722–1776). Ce sont particulièrement les tirages de ces deux derniers, en manière de sanguine, qui furent durablement diffusés dans les établissements d'art, comme à Nantes⁵⁰ ou Rennes⁵¹. D'un faible coût, ces impressions mettent, en effet, à la portée des jeunes élèves les exemples d'un maître reconnu. La copie des académies gravées de Van Loo est proposée d'ailleurs au concours de quartier de diverses écoles de dessin : en 1753⁵² et 1778 à Rouen⁵³, en 1775 à Lille où

à Rome, à distribuer tous les quatre ans, aux Élèves des deux Classes, de Peinture & de Sculpture, de l'École gratuite de Dessin, établie à Dijon, par les États généraux de la Province, sous la protection de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, Dijon, Defay, 1782, art. XI., p. 6.

⁴⁷ Yves Beauvalot, « Le décor du Salon Condé et la Salle des statues au Palais des États de Bourgogne : la gloire des princes de Condé », dans *Bulletin des Musées de Dijon* XII, 2010–2011, p. 53–68, ici, p. 55.

⁴⁸ Cat. exp. Dijon, 2000 (note 39), p. 91.

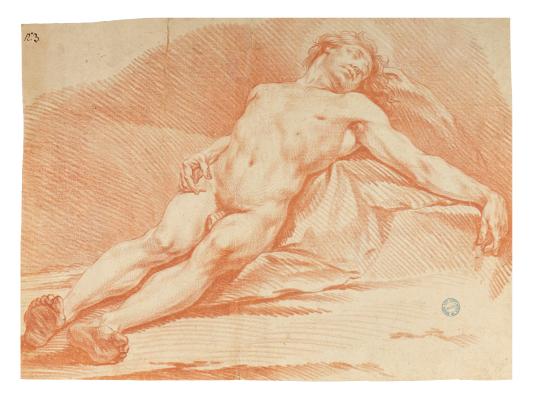
⁴⁹ Vi-Tong, 2020 (note 9), p. 139-174, 149-151.

⁵⁰ Archives départementales de Loire-Atlantique, C 404, 4 avril 1788, Ordonnance pour employer à procurer des modèles aux Élèves de l'École publique & gratuite de dessein établie à Nantes par les États de Bretagne.

⁵¹ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 29 février 1788, Catalogue des desseins gravés fournis par la province pour l'instruction des Élèves de l'Écolle publique et gratuite du dessein de Rennes.

⁵² Bibliothèque municipale de Rouen, inv. 14778.

⁵³ Maurice Bernard, premier prix, 1778, Jacques Bordin, second prix, 1778, Édouard Allais, prix extraordinaire, 1778, Guillaume Guillon, dit Le Thière, accessit, 1778. Je remercie Aude Gobet pour m'avoir communiqué les reproductions des dessins primés de l'école de Rouen.



2 Anonyme français, style de François Devosge, *Académie d'homme endormi couché sur le dos*, 2nd moitié du XVIII^e siècle, contre-épreuve de sanguine, 36,3 × 45 cm, Dijon, musée des Beaux-Arts de Dijon, Legs Anatole Devosge, inv. DEV 1-1-1

Jean-Baptiste Wicar (1762-1834) se distingue par un premier prix⁵⁴. Entre 1775 et 1788, treize académies d'élèves d'après Van Loo sont exposées au Salon de Lille⁵⁵, et cinq autres figurent en 1786 à l'exposition annuelle de Valenciennes⁵⁶. À Dijon, l'une des feuilles du fonds Devosge (fig. 2), contre-épreuve de sanguine, reproduit l'homme allongé, les yeux clos⁵⁷ copié d'après une estampe de Demarteau⁵⁸. Cette prédilection pour les académies

⁵⁴ Musée des Beaux-Arts de Lille, Pl. 1728.

⁵⁵ Gaëtane Maes, *Les salons de Lille de l'Ancien Régime à la Restauration : 1773–1820*, Dijon 2004, Salon de 1775, n°113, p. 128, Salon de 1778, n°38, p. 157, n°59, p. 158, Salon de 1779, n°50, p. 167, n°102, p. 170, Salon de 1780, n°42, p. 175, Salon de 1781, n°62, p. 186, Salon de 1784, n°60, n°64, p. 218, Salon de 1785, n°57, n°59, p ; 229, Salon de 1787, n°76, p. 253, Salon de 1788, n°54, p. 262.

⁵⁶ Archives municipales de Valenciennes, B 4093, Explications des peintures, sculptures et gravures, de Messieurs de l'Académie de Valenciennes, Dont l'Exposition a été ordonnée par Messieurs les Administrateurs, Valenciennes, Henry, 1786, n°36, p. 13, n°40-41, p. 14, n°47, p. 15, n°54, p. 16.

⁵⁷ Musée des Beaux-Arts de Dijon, inv. DEV 1-1-1.

⁵⁸ *Carle Van Loo : premier peintre du roi (Nice, 1705-Paris, 1765)*, éd. Marie-Catherine Sahut et Pierre Rosenberg, cat. exp. Nice, Musée Chéret, Nancy, Musée des Beaux-Arts de Nancy, Paris 1977, n° 581, p. 178.

gravées de Van Loo montre que les établissements provinciaux voient dans les modèles de ce maître un exemple de perfection à laquelle il convient encore de se conformer à la veille de la Révolution française.

En dehors de Reims, Valenciennes ou Dijon, d'autres institutions artistiques présentent aujourd'hui des inventaires et/ou collections permettant d'apprécier la richesse et la diversité de leurs fonds pédagogiques. Plusieurs de leurs homologues de province, comme les écoles de dessin de Montpellier, de Lille ou encore l'académie de peinture et de sculpture de Bordeaux, prévoient, à diverses reprises, de dresser un état de leurs collections. Cependant, s'ils ont été rédigés, ces inventaires ont majoritairement disparus. Quant aux notes sur la composition des fonds, elles restent, pour la plupart, non datées et trop évasives pour envisager une analyse approfondie. Par ailleurs, la plupart des établissements n'ont, sans doute, pas jugé nécessaire de dresser des états réguliers de leurs collections, destinées à être fréquemment renouvelées en raison d'usages et de détériorations constants. Dédaignés après la Révolution française et moins considérés pour leur portée artistique que pour leur valeur documentaire, le matériel pédagogique des établissements ainsi que les travaux des élèves font l'objet de conservation peu scrupuleuse. Généralement perdus ou détruits, ces supports d'apprentissage et travaux, peu connus, sont en partie révélés, en province, par les exemples rémois, valenciennois et dijonnais.

Frontispice page 256: Anonyme français, style de François Devosge, *Académie d'homme endormi couché sur le dos*, 2nd moitié du XVIII^e siècle, contre-épreuve de sanguine, 36,3 × 45 cm, Dijon, musée des Beaux-Arts de Dijon, Legs Anatole Devosge, inv. DEV 1-1-1 (détail, voir page 266, fig. 2)

27 4 m 1 parll m 21